

08.07.02 RÉPONSE DE M. DANIEL ROBITAILLE, DG BAIE DE BEAUPORT , À NOTRE LETTRE DU 27 JUIN 08



Écrit par Yvon Lefebvre
07-07-2008

Note: M. Benoît Morasse est le président en titre de l'AKVQ
Je suis le président fondateur 2006-2007
avec mandat de conseiller spécial dossier Baie de Beauport

Québec le 2 juillet 2008

Baie de Beauport

*Monsieur Yvon Lefebvre,
Président de l'AKVQ,
2882 Terrasse du Fleuve,
Lévis, Qc, G6V 9W6*

Bonjour Monsieur Lefebvre,

Nous avons bien pris note des améliorations à prioriser afin de faciliter la pratique de vos activités dans la zone kitesurfers et véliplanchistes.

J'ai remarqué également que vous avez transmis cette même demande à Monsieur Georges Amyot, l'architecte coordonnateur responsable du projet (APQ).

Nous tenons également à vous faire part que GesteV reconnaît le travail que l'AKVQ a fait auprès des autorités portuaires de Québec pour obtenir le secteur kitesurfer et véliplanchiste que l'on connaît aujourd'hui.

Comme vous le savez, GesteV a obtenu la gestion de la Baie de Beauport au début du mois de juin. Ne connaissant pas les installations, les équipements, le matériel et les améliorations à effectuer sur le site, nous avons établi un budget de fonctionnement pour la Baie de Beauport.

Ceci n'inclut donc pas les améliorations locatives et l'achat d'équipements qui restent à la discrétion du Port.

En prenant possession du site nous avons bien sûr remarqué nous aussi que certaines améliorations étaient nécessaires. Nous recevons des demandes d'améliorations de la zone kitsurfer et planche à voile, non seulement de l'AKVQ, mais de beaucoup d'autres utilisateurs de cette zone. Il ne faut pas oublier les demandes des amateurs de dériveur qui sont juste de l'autre côté, des joueurs de volley-ball qui ont perdu plusieurs surfaces de jeux, des amateurs de kayak, de canot, de cerf-volant, des familles qui pique-niquent ou encore de ceux qui viennent s'étendre sur la plage. Comme vous pouvez le constater, vous n'êtes pas les seuls utilisateurs à vouloir des modifications. Nous sommes à l'écoute de tous les commentaires ou recommandations. Soyez assurés que nous analysons chaque demande avec les mêmes critères. Si l'amélioration demandée cadre dans notre mandat, nous serons en mesure d'y répondre nous même et toutes les autres seront transmises au Port de Québec.

Vous connaissez maintenant un peu mieux notre mandat et serez ainsi en mesure de mieux comprendre les réponses à vos demandes.

1. **Surface gazonnée** (amélioration locative); Nous croyons également qu'à cet endroit il serait important d'avoir du gazon. Nous en ferons la demande au Port.
2. **Anémomètre**; Nous avons maintenant un lien sur notre site Internet avec le relevé de la station météo de Beauport qui se trouve juste derrière le stationnement de la Baie de Beauport.

Comme nous n'avons pas de ligne téléphonique par câble, nous avons installé une antenne pour avoir notre signal téléphonique et notre signal Internet. Pour l'instant, nos techniciens en informatique nous disent que l'ajout d'une Webcam sur notre système rendra le système instable. Lorsque Bell Canada aura branché la Baie de Beauport, il sera alors possible de mettre une Webcam.

3. Nous avons amélioré l'accès à la plage.
4. Nous enlèverons les boîtes à mats.
5. Nous allons vous procurer 2 escabeaux pour accéder aux casiers du haut.
6. Nous avons fait une demande à Bell pour des prises téléphoniques dans tous les bâtiments

7. Vous aurez probablement accès à Internet sans fil sous peu.

8. Tous les autres aménagements qui demandent des coûts plus importants seront transmis au Port de Québec.

Nous sommes heureux d'avoir votre collaboration pour favoriser un fonctionnement harmonieux dans la zone kitesurfers et véliplanchistes.

Nous tenons également à vous faire remarquer que des pratiquants ne veulent pas payer les frais de mise à l'eau, prétextant que l'eau est à tout le monde. D'autres disent qu'ils paient déjà assez de taxes et que ça leur appartient, alors pourquoi payer. Certains disent également qu'ils ne voulaient pas de ces installations et que c'était mieux avant et moins cher.

Pour répondre à ces questions il est important de savoir que nous venons tout juste de prendre un site merveilleux, heureusement pour certains ou malheureusement pour d'autres, la Baie de Beauport a changé aujourd'hui. Elle n'est plus ce qu'elle était. La gestion d'infrastructure semblable amène des modifications dans nos habitudes, de par ces nouvelles règles de fonctionnement. Lorsque vous allez à l'Aquarium de Québec ou que vous allez pêcher dans les parcs gouvernementaux, vous payez un droit d'entrée pour y accéder et pourtant, cela appartient au gouvernement et ce fut payé par vos taxes. Nous aurions beaucoup d'autres exemples du même genre à vous donner.

Vous pouvez avoir accès au fleuve gratuitement le long de la 440(autoroute Dufferin-Montmorency). Mais lorsque vous passez par la guérite de la Baie de Beauport vous profitez d'un accès aménagé pour pratiquer votre activité favorite et des commodités que vous ne trouvez pas sur l'autoroute. De plus vous avez des services de sécurité nautique qui peuvent vous porter secours. Alors nous pensons que 4,50\$, toutes taxes comprises, pour faire une mise à l'eau et profiter des installations semble très raisonnable.

Nous espérons que ces quelques explications sauront vous convaincre de l'intérêt que nous avons à rendre votre zone plus accueillante et fonctionnelle pour la saison 2008.

J'ai eu également le plaisir de rencontrer Monsieur Régis Émond la semaine dernière et vous êtes tous bienvenus sur la terrasse du bâtiment principal ou à l'intérieur pour relaxer et discuter après votre journée d'activité. En fait, vous pouvez profiter de nos installations pour y faire un 5 à 7.

Meilleures salutations.

Daniel Robitaille

Directeur général/Baie de Beauport

'); document.write(addy44497); document.write(''); //-->\n "/>

Dernière mise à jour : (07-07-2008)

Fermer la fenêtre